

# Charte SAILS de bonnes pratiques du transport maritime pour la protection du milieu marin et du littoral

## Engagements de PONANT

Les engagements envisagés visent :

- la protection des espèces marines dans leur ensemble, et en particulier des mammifères marins,
  - Surveillance en passerelle dans les zones de passage de mammifères marins.
  - Partage des informations sur la position des cétacés : exemple : le système Happy Whales.
  - Réduction de la vitesse de navigation dans certaines zones pour éviter les collisions avec les mammifères et réduire les émissions atmosphériques : exemple navigation à 10 nœuds en antarctique
  
- la réduction de l'impact sonore sous-marin,
  - Ponant dispose de navires de dernière génération avec des niveaux de bruit et de vibration les plus faibles. Ils sont classés en catégorie 1 Bruits et Vibration selon le classement de Bureau Veritas.
  - Nos navires sont équipés de moteurs électriques qui permettent de réduire considérablement le niveau de bruit sous-marin.
  - Un nouveau navire d'exploration polaire sera équipé de batteries électriques pour une navigation plus silencieuse en zones sensibles. Le Commandant Charcot sera livré en Avril 2021.
  
- la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre...
  - Utilisation de 100% de Gasoil marin à faible taux de soufre LS MGO (<0.1%) à partir du 1er janvier 2019 : réduction de plus de 90% des émissions d'oxydes de soufre et 15% des oxydes d'azote. Cette action permet d'aller au-delà des seuils réglementaires actuels et d'anticiper la réglementation applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 qui impose des émissions de SOX inférieures à 0,5% dans l'air.
  - Un nouveau navire de haute exploration polaire Commandant Charcot sera doté d'un système hybride de propulsion électrique fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL) et à l'électricité. Cela permettra de réduire les émissions de SO<sub>x</sub>, NO<sub>x</sub> et particules

fines jusqu'à 90% et CO2 jusqu'à 20%. Soit bien en deçà des seuils réglementaires existants.

la collaboration avec le gestionnaire des aires marines protégées et/ou la collaboration scientifique en général

- Le futur navire Commandant Charcot sera équipé de deux laboratoires : un sec et un humide pour un montant de 2 Mi€. Ces laboratoires seront mis à la disposition des entités scientifiques françaises et internationales pour mener des projets de recherche dans les régions polaires.
- Financement de 75000€ (2019 à 2021) pour la fondation Pure Ocean pour co-financer neuf projets de recherche scientifique relative à la mer à travers le monde.

Exemple de projets financés :

- Étudier la capacité des éponges de mer à filtrer les micro-plastiques dans la mer Méditerranée.
- Développer une application mobile pour la collecte de données sur la biodiversité sous-marine
- Impliquer les communautés Inuits dans la mesure des variables océanographiques en Arctique
- Analyser par satellite la qualité des eaux côtières européennes.
- Accueil des scientifiques à bord de nos navires et un financement de 265000€ pour l'ONG Conservation International pour un projet de suivi des baleines à bosse en antarctique :
  - Déterminer la structure des chants et le comportement acoustique alimentaire des rorquals à bosse sur les aires d'alimentation antarctiques et déterminer la connectivité avec les zones géographiques de reproduction en utilisant des méthodes d'enquête acoustique;
  - Générer des informations sur la distribution et les voies de migration des rorquals à bosse à l'aide de la télémétrie par satellite et de la photo-identification;
  - Définir la structure de la population de bosse à bosse en utilisant des méthodes d'échantillonnage génétique ;
  - Mesurer les changements physiologiques chez les baleines à bosse en réponse à la fluctuation de la disponibilité des proies dans un climat en mutation en utilisant des marqueurs chimiques (polluants organiques persistants);

- Éduquer les passagers grâce à une initiative de science citoyenne par laquelle ils aident l'équipe de recherche à mener des enquêtes et des dénombrements visuels des cétacés ;
- Faites participer les passagers en proposant des conférences fascinantes et des descriptions de la recherche.
- Financement de 265000€ pour l'ONG Conservation International qui renforcera l'engagement de la communauté dans la gestion des côtes de la mer de Corail.

Conservation International va:

- Renforcer les capacités - Former les membres de la communauté à la restauration des forêts côtières, des mangroves et des récifs coralliens ; l'atténuation des récifs coralliens; et évaluation et surveillance participatives des écosystèmes critiques
- Soutenir les interventions communautaires réussies, telles que la narration d'histoires et l'apprentissage entre pairs, en établissant un partenariat avec le gouvernement et les organisations locales chargées de la gestion du site du patrimoine mondial de la mer de corail de Nouvelle-Calédonie ; explorer de nouvelles opportunités pour développer des modèles réussis,
- Informer - Développer des campagnes «ascendantes» dans la communauté pour sensibiliser à la gestion côtière et renforcement d'un large soutien à la mer de corail.
- Mobiliser - Collaborer avec les communautés locales, les autorités coutumières et publiques, les ONG et le secteur privé sur les meilleures pratiques de gestion écosystémique.
- Replanter la mangrove et contrôler l'érosion côtière à In Mount Panie. La plantation de mangroves est extrêmement populaire, mais la majorité des efforts de plantation échouent à restaurer des forêts de mangroves fonctionnelles. Une restauration réussie aboutit à la création d'une forêt de mangroves importante, diversifiée, fonctionnelle et autonome, qui présente des avantages pour la nature et les populations.
- Créer des zones de récifs artificiels : Les récifs artificiels seront conçus avec la collaboration de biologistes, d'ingénieurs et de concepteurs marins, optimisés pour le développement de la biodiversité. Ces récifs artificiels créeront les meilleures conditions pour la croissance et le développement des récifs coralliens naturels. Les récifs artificiels seront colonisés par des espèces pionnières, offrant un environnement alternatif à une plus grande biodiversité.

Ce sont des endroits où les espèces menacées peuvent mieux se protéger contre les prédateurs.

☐ La mise en place par anticipation de la convention internationale sur la gestion des eaux de ballast :

Les eaux de ballast sont traitées en entrée et à la sortie par un système Ultra-Violet, sans usage de produits chimiques, qui permet d'éliminer plus de 99,9% des organismes. Cela permet d'aller au-delà des limites réglementaires de l'OMI et viser zéro contamination biologique.

☐ L'optimisation de la performance énergétique des navires,

- Nos bateaux utilisent des moteurs modernes et à la pointe de la technologie : cela permet de réduire la consommation de carburant et donc des émissions atmosphériques.
- Installation d'une assistance numérique pour optimisation de la navigation et réduction de la consommation de carburant. Ponant installe le logiciel ENIRAM qui permettra d'économiser plus de 3% sur la consommation de carburant en calculant au plus juste le couple vitesse / charge des moteurs.
- Optimisation de la carène pour améliorer l'hydrodynamisme et réduire la résistance au frottement.
- Récupération de l'énergie sur les chaudières : un serpentin d'eau permet de produire de l'eau chaude et de la vapeur qui permettent de chauffer l'eau sanitaire, les carburants en zones froides et les circuits d'air conditionné.

☐ Pour les compagnies de croisière et de ferry, la sensibilisation des passagers à la protection de l'environnement, la définition de routes maritimes éco-responsables en lien avec les Etats côtiers desservis, la contribution en faveur des gestionnaires des aires marines protégées

- En amont, la préparation des itinéraires de croisière Ponant prend en considération les aspects environnementaux et sociaux. Ci-après, les principales étapes de notre démarche :

L'évaluation des impacts socio-environnementaux d'un nouvel itinéraire est basée sur une étude de terrain approfondie complétée par une concertation avec les populations et les administrations locales, la société civile et les organisations non gouvernementales.

Notre démarche vise à respecter les réglementations locales et les standards internationaux mais surtout réduire au maximum les nuisances sur l'Homme et l'Environnement.

L'analyse environnementale prend compte la biodiversité, les ressources naturelles, les espèces protégées et les émissions atmosphériques. Tout impact potentiel est étudié pour choisir les actions de limitation possibles y compris dans le code de conduite lors des débarquements des passagers.

L'implication de la population locale est primordiale, elle permet de les consulter en amont pour avoir leur avis sur les zones et protocole de débarquement, la protection du patrimoine culturel et social et le développement des activités économiques.

En complément à cette étude, nous mettons tout en œuvre pour une meilleure sensibilisation des passagers au respect des zones visitées :

- Nos guides naturalistes forment et encadrent les passagers pour un comportement responsable à terre.
- Une charte de bonne conduite est signée par tous les passagers qui s'engagent à respecter l'espace naturel, culturel et humain visité.
- Des actions de nettoyage de plage sont organisées avec nos passagers et personnels.

Description des mesures mises en œuvre pour assurer une information transparente sur l'effectivité des engagements pris dans le cadre de la présente Charte (par exemple identifier un point de contact, un site internet etc...)

- Site web : <https://www.ponant.com/developpement-durable>
- Point de contact, responsable développement durable :Wassim DAOUD  
wdaoud@ponant.com